

# AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

en application des articles L121-16, R. 121-19, R. 121-20 du code de l'environnement

et conformément aux décisions 2019/37/H2V NORMANDY/1, 2019/67/H2V NORMANDY/2, 2019/112/H2V NORMANDY/3 et 2019/128/H2V NORMANDY/4 de la commission nationale du débat public

## PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE USINE DE PRODUCTION D'HYDROGÈNE VERT ET SON RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE À SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE EN NORMANDIE

### OBJET DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

La concertation porte sur le projet de construction d'une usine de production d'hydrogène par électrolyse de l'eau et son raccordement au réseau de transport d'électricité à Saint-Jean-de-Folleville dans le département de la Seine-Maritime, en application des dispositions du code de l'environnement relatives à la concertation préalable (articles L. 121-1 et R. 121-1 et suivants), qui prévoient l'association du public à l'élaboration d'un projet, plan ou programme ayant une incidence sur l'environnement.

### ORGANISATION DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

La concertation préalable est organisée par H2V et RTE conformément aux articles L121-1 et suivants du code de l'environnement, sous l'égide d'Isabelle JARRY et Paola OROZCO SOUËL, garantes désignées par la Commission nationale du débat public.

### DURÉE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

La concertation se tient du 16 septembre au 20 novembre 2019 inclus.

### MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

#### Pour l'information du public :

- Un site internet dédié a été créé <http://h2vnormandy-concertation.net>
- Un dossier de concertation sur le projet d'usine et son raccordement, ainsi que sa synthèse, sont disponibles sur le site internet <http://h2vnormandy-concertation.net> et lors des rendez-vous de la concertation
- Une exposition et des dépliants d'information sont prévus dans les mairies des communes de Saint-Jean-de-Folleville (du 18/09/19 au 05/10/19 - 8, rue de l'église – mardi et vendredi de 17h à 19h, jeudi de 11h à 12h), de Port-Jérôme-sur-Seine (du 05/10/19 au 15/10/19 - place d'Isny, Notre-Dame-de-Gravenchon – du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h), de Quillebeuf-sur-Seine (du 15/10/19 au 22/10/19 - 74, quai de Seine – lundi au jeudi de 9h à 12h, mardi de 14h à 17h, jeudi de 14h à 18h), de Lillebonne (du 22/10/19 au 14/11/19 - rue Thiers – du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30), et lors des rendez-vous de la concertation
- Un dépliant d'information est mis à disposition dans les mairies concernées par le projet et lors des rendez-vous de la concertation

#### Pour l'expression du public, seront organisés :

- **4 réunions publiques :**
  - SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE : Jeudi 26 septembre 2019, salle du Conseil en mairie, à partir de 18h
  - LILLEBONNE, sur le thème des métiers et de la formation : Mardi 15 octobre 2019, salle Les 3 Ponts à la Maison des compétences, à partir de 18h
  - QUILLEBEUF-SUR-SEINE : Mardi 22 octobre 2019, salle du Conseil en mairie, à partir de 18h
  - LILLEBONNE : Jeudi 14 novembre 2019, salle Rivière du Commerce à la Maison de l'intercommunalité Caux Seine Agglo, à partir de 18h
- **2 ateliers :**
  - SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE, sur le thème de l'environnement : Samedi 5 octobre 2019, salle du Conseil en mairie, à partir de 15h30
  - SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY, sur le thème de la sécurité : Mardi 5 novembre 2019, INSA Rouen Normandie, amphithéâtre C. Haignere, à partir de 18h
- **1 visite terrain :**
  - SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE : Samedi 5 octobre 2019, sur le site du projet, à partir de 14hInscrivez-vous pour participer à cette visite sur le site Internet <http://h2vnormandy-concertation.net>. Lieu de rendez-vous à Saint-Jean-de-Folleville devant la mairie (acheminement en car, pas de stationnement sur site)
- **2 rencontres de proximité :**
  - PORT-JÉRÔME : Jeudi 26 septembre 2019, restaurant d'entreprises de la zone industrielle, à partir de 12h
  - PORT-JÉRÔME : Mardi 15 octobre 2019, restaurant d'entreprises de la zone industrielle, à partir de 12h
- Des avis, questions, contributions, propositions peuvent être déposés sur le site internet <http://h2vnormandy-concertation.net> ou via le coupon T attaché au dépliant d'information
- Des réponses seront apportées aux questions posées sur le site Internet tout au long de la concertation
- Des questions peuvent être adressées aux garantes par voie dématérialisée, aux adresses e-mail : [isabelle.jarry@garant-cndp.fr](mailto:isabelle.jarry@garant-cndp.fr) ou [paola.orozco-souel@garant-cndp.fr](mailto:paola.orozco-souel@garant-cndp.fr) ou à l'adresse postale : CNDP, 244 boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS.

### BILAN DES GARANTES

À l'issue de la concertation préalable, dans un délai d'un mois, les garantes transmettent leur bilan à H2V et RTE qui le publient sans délai sur le site internet de la concertation. Ce bilan est également publié sur le site internet de la Commission nationale du débat public et sera joint au dossier d'enquête publique.

### LA DÉCISION DU MAÎTRE D'OUVRAGE À L'ISSUE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

H2V et RTE publient dans un délai de deux mois à compter de la publication du bilan des garantes sur le site internet de la concertation, les mesures qu'ils jugent nécessaire de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation.

### CONTACTS



H2V Industry SAS  
36 avenue Hoche  
75008 PARIS



RTE  
Immeuble Palatin III  
3 cours Triangle  
92036 La Défense Cedex